

Article 31 du Règlement

Daniel MacDonald est décédé le 30 septembre 1980 après avoir passé toute sa vie à servir inlassablement sa famille et son pays. À titre de député de Cardigan, j'entends souvent parler de lui en termes affectueux.

À sa femme, Pauline, et à ses sept enfants, je dis que son empressément à servir est un modèle pour beaucoup. Nous n'oublierons jamais Daniel MacDonald.

* * *

LE PROJET DE LOI C-43

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, la ministre de la Justice a déclaré que la nouvelle loi sur l'avortement ne modifie pas les rapports entre la femme et son médecin.

Nous avons appris hier que 200 médecins ne feront plus d'avortements au Canada à cause des sanctions pénales prévues dans le projet de loi C-43. Nous apprenons aujourd'hui que des médecins ontariens tentent de se protéger davantage en faisant signer aux femmes non seulement les formules de consentement habituelles, mais aussi des formules médicales confirmant qu'elles ont soupesé toutes les possibilités.

Les femmes devront subir des services de counselling sur leur façon de vivre.

Compte tenu de ces nouvelles restrictions à la liberté de choix, la ministre de la Justice ne peut plus prétendre que le projet de loi C-43 ne limite pas la liberté de choix des femmes sur le chapitre de la reproduction. Nous demandons encore à la ministre d'abandonner ce projet de loi sur l'avortement, qui est restrictif et impraticable.

* * *

L'UNITÉ

M. Peter L. McCreath (South Shore): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui une journée marquante pour l'histoire de l'Europe et de la réunification de l'Allemagne. En un sens, c'est vraiment aujourd'hui que prend fin la Seconde Guerre mondiale. Nous mettons le passé derrière nous, sans toutefois le reléguer aux oubliettes.

Avec un optimisme prudent, on remarque que cette troisième unification de l'Allemagne n'a pas été accueillie avec la même euphorie nationale que les deux précédentes.

Cette occasion permet aussi aux Canadiens de réfléchir à l'unité actuelle de leur pays et de se demander quel progrès nous réalisons à cet égard. Tous les députés ministériels peuvent s'interroger sur le rôle qu'ils jouent pour favoriser l'unité parmi les Canadiens. Les députés de l'opposition peuvent se demander comment leur façon de traiter les problèmes de portée pancanadienne favori-

se l'esprit de compréhension et l'unité entre les Canadiens. Quant aux gens des médias, surtout des médias électroniques, ils devraient se demander si la manière dont ils rapportent les événements et informent les Canadiens vise à encourager l'unité ou à semer la désunion au Canada, à faciliter la compréhension ou à brouiller les cartes. Veulent-ils aider les Canadiens à se rapprocher ou les inciter à se diviser?

Nous souhaitons que les Allemands soient heureux de leur unification, mais nous pensons en même temps à notre propre pays et à l'unité qu'il nous faut réaliser.

* * *

LA SEMAINE NATIONALE DE LA FAMILLE

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, la semaine du 1^{er} au 7 octobre est la Semaine nationale de la famille. Le thème de cette année, «La famille, tout un univers», tend à refléter notre identité multiculturelle en tant que nation et à faciliter la compréhension de nos différences culturelles en tant que peuple.

Le fait que cette semaine suive immédiatement le Sommet mondial des Nations Unies en faveur des enfants donne une signification spéciale à la célébration en question, étant donné que les enfants sont la pierre angulaire de toute famille.

Ainsi, j'accueille avec plaisir la création d'un Bureau fédéral de l'enfance chargé de coordonner toute la politique fédérale touchant les enfants et de s'assurer qu'on respecte en tout temps la nécessité de tenir compte des besoins spéciaux des enfants.

Tandis que nous faisons part de nos sentiments à nos familles, je rappelle au gouvernement qu'il a laissé tomber sa promesse de doubler le nombre de places dans les garderies peu avant les élections de 1988 et mis au rancart le projet en question après ces élections. Je rappelle également au gouvernement qu'il a promis, il y a près d'un an, qu'un nouveau programme de garderies serait mis en oeuvre et non pas simplement examiné au Parlement avant les prochaines élections. Il a affirmé que ce programme ne serait pas seulement une promesse.

Étant donné que le gouvernement a maintenant jugé opportun de créer un Bureau fédéral de l'enfance chargé de se pencher sur les besoins des enfants, je le mets maintenant au défi de présenter immédiatement le programme de garderies qu'on attend depuis si longtemps et qui fait si cruellement défaut à nos enfants, à l'heure actuelle.

Comme nous célébrons cette année encore la semaine de la famille, rappelons-nous que les enfants continuent de grandir et qu'ils réclament, à l'instar de leurs parents,